

sommaire

hommage

- René Rizzardo nous a quittés...

actualités

- Investir dans la diversité culturelle, un rapport mondial de l'Unesco
- Plan d'aide à la lecture publique de Frédéric Mitterrand - 30 mars
- Le Schéma d'orientation pour le développement des lieux de musiques actuelles - SOLIMA

centre de formation

vie de la FNCC

hommage



René Rizzardo nous a quittés...

René représente pour la FNCC ce que les élus peuvent donner de meilleur : un militant à qui l'exercice de la responsabilité dans une collectivité donne une vision approfondie

et globale des enjeux qui traversent la culture.

C'est la création de l'Observatoire des Politiques Culturelles, voulu par Augustin Girard et lui-même, puis le rapport que lui avait confié Jack Lang sur la décentralisation culturelle qui lui ont permis de déployer ses analyses et ses convictions.

Bruno Racine reste à la BNF.

Bruno Racine a toujours défendu l'idée d'un partenariat avec Google pour la numérisation des fonds de la BNF, dont il est le directeur, suscitant l'inquiétude jusqu'au niveau du ministre de la Culture. D'où la rumeur de son départ, en avril. Le nom de Christine Albanel était cité pour lui succéder. Depuis, le directeur de la BNF a réussi à convaincre de la nécessité d'une « alliance exigeante » avec Google, un point de vue repris par Marc Tessier dans son rapport remis au ministre le 12 janvier (cf. la Lettre d'Échanges n°42) et confirmé par la Commission des finances du Sénat (cf. la Lettre d'Échanges n°45). Le conseil de ministres du 24 mars a annoncé que Bruno Racine était reconduit pour trois ans, le temps de poursuivre en position de force, notamment grâce aux 100M€ d'aide au titre du Gand emprunt, un accord équitable avec le moteur de recherche américain.

Il a été un inlassable militant de la cause culturelle, parcourant le territoire national en permanence, toujours dans l'échange, attentif et courtois, affable, amical, sans renoncer à militer pour les idées qu'il croyait justes.

Tout ce qui touche de près ou de loin à la décentralisation culturelle porte son empreinte. C'est lui le premier qui a exprimé ce qui maintenant paraît une évidence : les politiques culturelles s'élaborent dans l'échange entre les collectivités territoriales et l'Etat, dans le dialogue avec les professionnels et les artistes. Les protocoles de décentralisation ont incarné une étape de ce processus toujours en construction.

Tous les acteurs culturels, élus et professionnels lui sont redevables d'une partie de leur réflexion. Il a apporté à chacun de précieux éléments qui permettaient d'avancer.

A la FNCC nous lui devons beaucoup. C'est lui qui au milieu des années 90 nous a convaincu de traiter les questions dans la durée et non plus au coup par coup.

« Il faut capitaliser vos réflexions et vos actions » disait-il en pensant aux responsabilités grandissantes des collectivités dans les politiques publiques de la culture.

C'est parce que nous avons suivi son conseil que nous avons acquis une reconnaissance, montré une utilité sociale. Son dernier ouvrage, écrit avec Philippe Poirier faisait le bilan de 50 années de décentralisation culturelle. Il est une bible pour tous.

Et puis, René était ce qu'on appelle une belle personne : engagé et désintéressé, toujours à l'écoute, exemplaire.

La FNCC présente ses condoléances à la famille et aux proches de René Rizzardo.

Karine Gloanec Maurin, Présidente et les membres du Bureau de la FNCC

actualités

Unesco : investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. L'Unesco vient de rendre public un rapport mondial de plus de 400 pages sur la diversité culturelle. Son propos central consiste à tenter de « réconcilier universalisme et diversité ». En effet, malgré l'avancée unanime qu'à constitué l'élaboration, en 2005, de la Charte pour la préservation et la promotion de la diversité des expressions culturelles, de nombreuses voix se sont élevées craignant que l'éloge de la diversité ne favorise un relativisme culturel susceptible de conforter les actuelles tendances au repli identitaire. Synthèse et commentaire.

Plan d'aide à la lecture publique de Frédéric Mitterrand. La lecture publique est au cœur des préoccupations du ministère tout comme l'est la révolution numérique. C'est à cette interaction que sont le plus largement concentrées les quatorze propositions de ce plan, conçu en étroit partenariat avec les collectivités territoriales, en faveur de la lecture tant sur papier que sur écran. A noter, la réorientation de 80M€ de la dotation générale de décentralisation. Parmi les propositions, figure aussi la volonté de collaborer avec la FNCC pour accroître le nombre de formations destinées aux élus. Synthèse.

Musiques actuelles. Sous le sigle SOLIMA, l'Etat, les collectivités et les acteurs des musiques actuelles ont élaboré un Schéma d'orientation pour le développement des lieux de musiques actuelles. Ce texte préconise des concertations territoriales approfondies pour assurer la cohésion de l'offre – diffusion, transmission et formation – de ces esthétiques. Ce texte évoque notamment un statut "d'art et d'essai" pour les structures, ce qui ouvre à une reconnaissance de leur rôle d'acteurs territoriaux investis d'une mission de service public.

centre de formation

A Paris, 5 mai : "Intercommunalité culturelle : adopter, mettre en œuvre la compétence culturelle dans le projet communautaire"

En région

- 28 avril à Amiens, 1^{re} session en Picardie : "Penser, repenser, adapter son projet culturel"
- 28 avril à Betton, en Bretagne : "Faut-il encore construire des médiathèques ?"

vie de la FNCC

- 4 mai : préparation du colloque d'Avignon (16/07) en partenariat avec le Festival et les associations d'élus
- 6 mai : réunion de Bureau
- A noter : la présidente de la FNCC interviendra le vendredi 7 mai lors des 2^{es} Assises des directeurs des affaires culturelles à Toulouse